



La ville de Saint Jean de la Ruelle
Recrute
**Un.e responsable du pôle
enfance**



Rattaché.e à la direction des solidarités et de l'Animation Urbaine
Recrutement statutaire ou contractuel au grade d'animateurs

Vous contribuez à la mise en œuvre de la politique municipale définie par la collectivité dans les domaines de l'éducation, du développement citoyen, de la parentalité et de la solidarité. Vous portez le respect des valeurs éducatives et des principes de l'éducation populaire.

Responsable du pôle Enfance, vous garanzissez la sécurité et la qualité de l'accueil collectif de mineurs 3-11 ans dans toutes les structures, et développez la cohérence et la continuité éducative par la mise en place d'animations dédiées sur la ville, en direction des enfants et de leurs familles.

Vous travaillez au côté du Directeur des solidarités et de l'animation urbaine, mais aussi à l'échelle de la direction et au sein du collectif de cadres de la collectivité.

ACTIVITÉS :

• **Piloter les projets et les dispositifs transversaux :**

- Contribuer activement au pilotage et au suivi des projets menés par la collectivité en veillant à la transversalité des actions éducatives et pédagogiques,
- Participer à la définition du projet éducatif global de la collectivité et en sa déclinaison,
- Assurer la responsabilité du pôle enfance dans le cadre des orientations des politiques municipales :
 - Optimiser la conception et la mise en œuvre des projets à visée éducative et pédagogique en assurant leur cohérence et leur complémentarité,
 - Collaborer activement aux projets concernant les actions éducatives menées par les équipes pédagogiques durant les temps scolaires et périscolaires et dans le cadre des différents dispositifs comme le programme de réussite éducative,
 - Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'éducation, de formation, d'animation et de prévention et à la mise en œuvre de projets,
 - Être garant des relations institutionnelles avec les services de la CAF de la DRAJES,
 - Faire appliquer et respecter la réglementation liée aux accueils collectifs de mineurs ainsi que le cadre fixé par la ville,
 - Piloter le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités (C.J.C.S.) et coordonner les actions citoyennes portées par le pôle.

• **Être garant des relations avec les différents partenaires :**

- Entretenir les relations avec les acteurs, les partenaires internes/externes éducatives de la Ville (collectivité, représentants de parents d'élèves et autres acteurs de la communauté éducative...),
- Assurer un rôle d'interface entre l'enfant, la famille, l'école et les autres partenaires.

- **Assurer l'encadrement du pôle et le management des équipes :**
 - Superviser les référents périscolaires et extrascolaires des six groupes scolaires de la municipalité,
 - Optimiser les capacités individuelles et aider aux parcours des professionnels,
 - Animer les réunions d'équipe,
 - Organiser les entretiens professionnels et définir les objectifs de travail pour chacun,
 - Coordonner les plannings et le travail des équipes en fonction des priorités,
 - Superviser la gestion des ressources humaines du pôle enfance (suivi des heures et des plannings, recrutements), en lien avec la Direction des Ressources Humaines,
 - Veiller à la prévention des gestes et postures et à la sécurité au travail des équipes.

- **Assurer la responsabilité administrative et financière du pôle, en lien avec les ressources internes :**
 - Garantir l'application de la tarification votée par le conseil municipal,
 - Elaborer, suivre et exécuter le budget en déterminant notamment les moyens pour chaque dispositif périscolaire/extrascolaire et chaque projet,
 - Procéder aux déclarations réglementaires et comptables inhérentes à l'activité ACM.

- **Garantir la sécurité des sites et leur fonctionnement opérationnel**
 - Veiller au respect des procédures concernant l'entretien et le respect des locaux, des véhicules et du matériel mis à disposition,
 - Participer au suivi quotidien des bâtiments,
 - Superviser la gestion des locaux et du matériel,
 - Gérer la mutualisation des moyens (locaux, matériels des écoles et des centres de loisirs...),
 - Coordonner et superviser les différents services opérationnels afin de préparer les rentrées scolaires/les périodes de vacances et les événements majeurs.

Niveau d'études : diplôme de niveau BAC+3 dans le domaine socio-éducatif de type DEJEPS, CAFERIUS ou équivalent

REMUNERATION : rémunération dans le cadre du statut et selon expérience professionnelle

CONTRAINTES LIES AU POSTE :

- Participer à l'astreinte « cadres »,
- Disponibilité et souplesse des horaires sur les sept jours de la semaine.

AVANTAGES :

- Prime de fin d'année,
- Versement d'un complément indemnitaire annuel,
- Participation employeur à la mutuelle et prévoyance,
- Actions de convivialité et de bien-être.

Poste à pourvoir le 1^{er} juillet 2026

Les candidatures (lettre + CV) sont à transmettre avant **le 10 mai 2026**
 A Monsieur le-Maire
 Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire – 45140 Saint Jean de la Ruelle
 Ou par courriel : recrutement@ville-saintjeandelaruelle.fr

Renseignements auprès de Philippe RIFFET
 Direction des Solidarités et de l'Animation Urbaine ☎ 02.38.79.58.39.